

COMPORTEMENT DES USAGERS

RÈGLES DE BASE

- Se conformer strictement aux indications et instructions indiquées par les panneaux de signalisation. N'accéder qu'aux parties de l'installation et qu'aux locaux de l'entreprise autorisés, conformément à la signalisation.
- Suivre les cheminements indiqués, n'embarquer et ne débarquer qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas provoquer le balancement des sièges.
- Ne pas tenir des objets hors des sièges ni en jeter dans le vide.
- Quitter sans délai l'aire réservée au débarquement dans le sens indiqué par les panneaux une fois le trajet accompli.
- Ne pas fumer dans les stations et en ligne.
- Ne pas essayer de mettre en marche l'installation.
- Ne pas actionner abusivement les dispositifs d'arrêt.
- S'abstenir de toute détérioration des installations et éviter les salissures.
- Ne pas entraver la bonne marche de l'installation.

RÈGLES PARTICULIÈRES

- Les enfants dont la taille est inférieure à 1,25 m. ne peuvent être transportés sur un siège que s'ils sont accompagnés. L'accompagnant doit être en mesure d'apporter l'aide nécessaire aux enfants avec lesquels il voyage. Le transport d'enfants en groupes peut faire l'objet de dispositions spéciales.
- Le transport sur un même siège de skieurs et de piétons est interdit (à l'exception du transport de personnes handicapées accompagnées dans les conditions prévues).
- Les passagers ne doivent accéder à la zone d'embarquement que si le personnel de la station est présent. Les personnes qui souhaitent être aidées lors de l'embarquement ou du débarquement doivent le faire savoir expressément au personnel de la station.
- Avant l'embarquement, les passagers doivent retirer leurs mains des sangles des bâtons de ski et tenir fermement ces derniers.
- Les passagers doivent respecter le cadencement et la capacité des véhicules.
- Un passager qui n'a pas réussi à embarquer correctement ne doit pas chercher à s'accrocher. Il doit au contraire lâcher prise immédiatement.
- Le garde-corps doit être ouvert ou fermé conformément à la signalisation, chaque passager devant tenir compte des personnes qui ont pris place sur le même siège.
- Il est interdit de sauter du siège, même en cas d'arrêt prolongé de l'installation.
- Lorsque le transport se fait skis aux pieds, les skis doivent être tenus parallèles et dans le sens de la marche, les spatules tournées vers le haut et posées le cas échéant sur le repose-pied.
- Avant le débarquement, les passagers doivent s'assurer qu'ils ne sont pas accrochés au siège.
- A l'arrivée, en cas de non-débarquement, le passager doit rester sur le siège et attendre les indications données par le personnel.

Les forfaits de ski des usagers qui ne respectent pas ces règles peuvent être retirés sans préavis. Selon les circonstances, 4 Vallées se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires.